



# INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

Document à déposer en mairie **avant le 31 juillet**

Mairie de Bonnelles

 01 30 88 47 30

 [compta@mairie-bonnelles.fr](mailto:compta@mairie-bonnelles.fr)



L'inscription est obligatoire et doit être renouvelée chaque année pour la scolarité de votre enfant : maternelle et élémentaire. Vous devez donc remplir une fiche par enfant. **Toute modification doit être signalée à la mairie.**

Nom de l'enfant\* : .....

Prénom\* : .....

Date et lieu de naissance\* : .....

Classe de l'enfant\* : .....

|                                                            | RESPONSABLE LÉGAL 1 | RESPONSABLE LEGAL 2 |
|------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Prénom / Nom*                                              |                     |                     |
| Adresse complète*                                          |                     |                     |
| Tél. domicile <sup>1</sup>                                 |                     |                     |
| Tél. portable <sup>1</sup>                                 |                     |                     |
| Nom de l'employeur<br>Adresse<br>Tél. travail <sup>1</sup> |                     |                     |
| Courriel @                                                 |                     |                     |

<sup>1</sup> : Au moins un numéro de téléphone obligatoire pour vous joindre en cas d'urgence

J'accorde à la Commune le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des activités scolaires ou organisées par la commune pour le bulletin municipal et le site internet de la commune exclusivement

J'autorise la Commune à utiliser mon adresse électronique et mon adresse postale à des fins de communication sur les événements et animations organisés par la commune ou la caisse des écoles

| CHOIX DU DESTINATAIRE DE LA FACTURE* (Un seul choix possible) |                                                          |                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Choix 1                                                       | Choix 2                                                  | Choix 3                                                                                                                                                                                  |
| <input type="checkbox"/> Responsable légal 1 <b>100%</b>      | <input type="checkbox"/> Responsable légal 2 <b>100%</b> | Responsable 1<br><input type="checkbox"/> Semaine paire <input type="checkbox"/> impaire<br><br>Responsable 2<br><input type="checkbox"/> Semaine paire <input type="checkbox"/> impaire |
| Nom :                                                         | Nom :                                                    | <b>2 signatures obligatoires</b>                                                                                                                                                         |
| Signature                                                     | Signature                                                | Signatures                                                                                                                                                                               |

| RESTAURATION SCOLAIRE |                                |                                |                                |                                   |
|-----------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Jours de présence     | <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi |

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurants ci-dessus

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du restaurant scolaire et de la charte du savoir vivre et du respect mutuel et de les approuver.

|                                                                            |                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Responsable légal 1<br>Signature précédée de la mention « lu et approuvé » | Responsable légal 2<br>Signature précédée de la mention « lu et approuvé » |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|

Nous traitons vos données personnelles dans le but de procéder à l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire et à l'étude. Ce traitement repose sur des obligations légales. Afin de rendre le service attendu, tous les champs marqués d'un astérisque\* sont obligatoires. Les destinataires de vos données sont les services et élus concernés de la commune. Vos données personnelles sont conservées pendant 2 ans à compter du paiement de toutes les factures dues. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits adressez votre demande par courrier à : Commune de Bonnelles 22, rue de la Libération 78830 Bonnelles ou par courriel à l'adresse [info@mairie-bonnelles.fr](mailto:info@mairie-bonnelles.fr). Pour toute information relative à la protection des données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données, par courriel à : [m.bonnelles@mairie-bonnelles.fr](mailto:m.bonnelles@mairie-bonnelles.fr)

# Restaurant scolaire de l'Orangerie



## Charte du savoir vivre et du respect mutuel



### Avant le repas :

1. Je vais aux toilettes
2. Je me lave les mains
3. Je me range tranquillement avant de gagner le restaurant scolaire
4. J'attends sagement mon tour avant de rentrer dans le réfectoire
5. Je m'installe à la place que l'on m'indique (et c'est bien si je peux être avec un copain ou une copine) et j'attends que tous mes camarades soient installés avant de commencer à manger.

### Pendant le repas :



6. Je me tiens correctement à table
7. Je respecte le mobilier et le matériel (vaisselle, couverts, tables, chaises, mur)
8. Je ne joue pas avec la nourriture
9. Je peux ne pas tout manger mais je suis curieux et je goûte à tout
10. Je parle doucement et je ne me lève pas sans autorisation
11. Je respecte le personnel de la cantine et mes camarades
12. Je laisse ma place propre, je range ma chaise et je sors de la salle sans bousculade après autorisation.



### Pendant la récréation :



13. Je joue sans brutalité
14. Je respecte les consignes de sécurité données par les surveillants.



BON APPETIT.

Si je n'ai pas bien compris les consignes ou s'il m'arrive d'être puni sans en comprendre la raison, je demande aux surveillantes de m'expliquer.





## RÈGLEMENTS RESTAURANT SCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE

Mairie de Bonnelles  
Tel : 01 30 88 47 30 - info@mairie-bonnelles.fr



### RESTAURANT SCOLAIRE

Que votre enfant fréquente régulièrement ou occasionnellement le restaurant scolaire, une **INSCRIPTION PRÉALABLE EST OBLIGATOIRE**



L'inscription doit être renouvelée chaque année pour la scolarité de votre enfant : maternelle et élémentaire. Toute modification doit être signalée à la mairie.

|                 |                                                                          |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------|
| REPAS RÉGULIERS | Tarif 2024/2025 : 4,62 €. (Tarif susceptible d'évoluer en cours d'année) |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------|

Votre enfant mangera régulièrement à la cantine : l'inscription se fait alors pour 1,2,3 ou 4 jours . Ces jours doivent être bien définis et **IDENTIQUES TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE.**

#### LES PARENTS SIGNENT UN ENGAGEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS

En cas de raison sérieuse (changement de situation familiale, d'horaires de travail par exemple) et après l'avis de l'élu en charge des affaires scolaires, l'engagement pourra être résilié ou modifié. La demande sera impérativement faite par courrier au service comptabilité de la Mairie avec les justificatifs et sera prise en compte à partir du 1<sup>er</sup> du mois qui suit la réception du courrier. Un seul changement sera accepté.

La facture vous est adressée mensuellement par le Service de Gestion Comptable de Rambouillet.

#### ATTENTION :

- ◇ Si un enfant mange à la cantine sans être inscrit, les repas seront facturés au tarif du **repas occasionnel**.
- ◇ Si exceptionnellement, vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine un jour différent de ceux pour lesquels il est déjà inscrit, reportez-vous au paragraphe « repas occasionnels » pour les modalités.
- ◇ Les déductions se font uniquement pour maladie à partir de **3 jours consécutifs d'absence et uniquement sur présentation d'un certificat Médical transmis en Mairie, service comptabilité dans le mois suivant l'absence.**
- ◇ Tout changement exceptionnel devra être signalé en Mairie **au minimum 48h00** à l'avance ; aucune déduction tarifaire ne sera pratiquée, sauf cas exceptionnel et sur présentation du justificatif.

|                    |                                                                         |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| REPAS OCCASIONNELS | Tarif 2024/2025 : 6,86 € (Tarif susceptible d'évoluer en cours d'année) |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------|

Vous désirez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire exceptionnellement, soit :

- \* Il est inscrit : prévenir en Mairie au plus tard **48h00** et aviser l'enseignant le jour même du repas.
- \* Il n'est pas encore inscrit : **vous devez venir faire l'inscription préalable en mairie** et aviser l'enseignant le jour même du repas.

Le trésor Public de Saint-Arnoult vous adressera la facture dont le montant sera calculé sur le nombre de présences occasionnelles de l'enfant à la cantine.

## PROBLÈME DE SANTÉ

Si l'état de santé de votre enfant nécessite un régime alimentaire particulier ou l'administration d'un médicament par le personnel communal, vous devez obligatoirement le signaler par écrit à la mairie et prendre contact avec le Centre médico-scolaire 3, rue de Dubuc à Rambouillet (01 34 83 07 80) pour mettre en place un **Protocole d'Accueil Individualisé**. En effet, aucun repas de substitution ne sera servi sans l'accord du médecin scolaire et aucun médicament ne pourra être administré sans un protocole d'urgence signé par le médecin.

- \* Un exemplaire du PAI est fourni à la Directrice de l'établissement,
- \* Un exemplaire est donné à la Mairie qui se charge d'informer le personnel communal scolaire (**joindre une photo afin d'identifier l'enfant**).
- \* Il sera facturé un montant de 2,43 euros par repas pour couvrir les frais fixes (surveillance, électricité...) pour les enfants ayant un P.A.I occasionnant la fourniture du repas par la famille.

**ATTENTION** : Il est important de laisser un jeu de médicaments à l'école et un autre à la cantine accompagné de l'ordonnance en cours de validité.

## CHARTRE DU SAVOIR VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

Vous trouverez ci-joint la « Charte » applicable au restaurant scolaire que nous vous conseillons de lire avec votre enfant.

Cette « charte du savoir vivre et du respect mutuel » rappelle les règles élémentaires pour que le moment du repas se passe dans le calme et en toute sécurité.

Dans le cas où un enfant ne respecterait pas les règles, le personnel pourra le sanctionner en lui expliquant la règle qu'il n'a pas respectée. Vous serez informé de cet écart par un écrit qui vous sera transmis pour signature. Si aucune amélioration n'est constatée, les parents seront convoqués en mairie et une décision d'exclusion temporaire ou définitive pourra être prise.



## ÉTUDE SURVEILLÉE - ÉLÉMENTAIRE

Une étude surveillée accueille vos enfants après l'école de 16h00 à 17h30. Ceux-ci sont accueillis dans une salle de classe par du personnel communal.

**ATTENTION** : il s'agit juste d'une étude surveillée et non d'un soutien scolaire. Un carnet de brouillon doit être fourni à l'enfant.



L'inscription doit être renouvelée chaque année pour la scolarité de votre enfant. Toute modification doit être signalée à la mairie [compta@mairie-bonnelles.fr](mailto:compta@mairie-bonnelles.fr) ainsi qu'au personnel en charge de l'étude 48h à l'avance par courriel à [etudesbonnelles@gmail.com](mailto:etudesbonnelles@gmail.com)

Les tarifs de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2024/2025 :

34,70 € mensuel pour le 1<sup>er</sup> enfant inscrit.

30,60 € mensuel pour le 2<sup>ème</sup> enfant inscrit.

27,50 € mensuel pour le 3<sup>ème</sup> enfant inscrit.

Un titre de paiement vous sera envoyé à terme échu par le Service de Gestion Comptable de Rambouillet.

Tout changement intervenant dans la fréquentation de l'enfant à l'étude devra **OBLIGATOIREMENT** être signalé

***Nous vous rappelons que pendant le temps du repas et de l'étude, les enfants sont sous la responsabilité de la Mairie. Quelque soit le problème que vous pouvez rencontrer ou pour tous renseignements, vous êtes invités à prendre rendez-vous en Mairie au 01 30 88 47 30 avec la Maire-Adjointe chargée des affaires scolaires et ne pas vous adresser directement au Personnel. En effet, pour des raisons de sécurité, les parents ne doivent pas pénétrer dans l'enceinte scolaire sans autorisation et le personnel ne peut pas se rendre disponible pendant les heures de surveillance pour répondre à vos questions.***

Année 2024/2025



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

## MAIRIE DE BONNELLES

22 rue de la Libération  
78830 Bonnelles  
Tél. : 01 30 88 47 30  
Fax : 01 30 41 48 84

Courriel : [info@mairie-bonnelles.fr](mailto:info@mairie-bonnelles.fr)  
Site : [www.mairie-bonnelles.fr](http://www.mairie-bonnelles.fr)

### INFORMATIONS ÉTUDE SURVEILLÉE

Les enfants devront être récupérés à la porte de l'école élémentaire (porte d'entrée en cas de retard à l'école le matin). Les enfants dont les parents ne seront pas venus à 17h30 seront envoyés au centre de loisirs à l'exception de ceux autorisés à rentrer seuls.

Le cahier de brouillon fourni en début d'année servira également de cahier de liaison avec le personnel de l'étude (mot à inscrire à la fin du cahier si besoin). Le personnel de l'étude répondra à votre mot si besoin à la suite du votre ou signeront votre mot pour vous permettre de voir qu'elles ont bien eu connaissance de l'information transmise ; si toutefois vous souhaitez que le message soit confidentiel et/ou non connu de votre enfant le mot sera mis sous enveloppe dans le cahier de brouillon.

D'autre part, un document « écart de conduite » (cf. document joint) a été mis en place pour vous signaler tout comportement inapproprié de votre enfant envers le personnel de l'étude ou d'un camarade durant le temps de l'étude. Le document devra être signé par l'enfant et les parents et retourné au personnel de l'étude avant d'être communiqué à la mairie. Au bout de 3 écarts de conduite vous serez convoqué en mairie pour discuter avec vous des mesures à prendre.

Nous vous rappelons également qu'il s'agit d'une étude surveillée mais le personnel de l'étude soucieuses du bien-être de vos enfants, avec l'accord de la mairie, ont décidé d'aider les enfants à faire leurs devoirs, leurs apporter les explications et/ou aides dont ils pourraient avoir besoin ....

**Nom de l'enfant et Classe :**

Vu le

Signature des parents :

Document à joindre avec l'inscription à l'étude



Bonnelles est une commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Année 2024/2025





# INSCRIPTION ÉTUDE SURVEILLÉE

Document à déposer en mairie avant le 31 juillet

Mairie de Bonnelles

☎ 01 30 88 47 30

✉ [compta@mairie-bonnelles.fr](mailto:compta@mairie-bonnelles.fr)



L'inscription est obligatoire et doit être renouvelée chaque année pour la scolarité de votre enfant à l'école élémentaire. Vous devez donc remplir une fiche par enfant. Toute modification doit être signalée à la mairie [✉ \[compta@mairie-bonnelles.fr\]\(mailto:compta@mairie-bonnelles.fr\)](mailto:compta@mairie-bonnelles.fr) et au personnel en charge de l'étude **48 heures à l'avance** à l'adresse [✉ \[etudesbonnelles@gmail.com\]\(mailto:etudesbonnelles@gmail.com\)](mailto:etudesbonnelles@gmail.com)

Nom de l'enfant\* : .....

Prénom\* : .....

Date et lieu de naissance\* : .....

Classe à la rentrée de septembre 20 . . \* : .....

|                            | RESPONSABLE LÉGAL 1 | RESPONSABLE LÉGAL 2 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Prénom / Nom*              |                     |                     |
| Adresse complète*          |                     |                     |
| Tél. domicile <sup>1</sup> |                     |                     |
| Tél. portable <sup>1</sup> |                     |                     |
| Nom de l'employeur         |                     |                     |
| Adresse                    |                     |                     |
| Tél. travail <sup>1</sup>  |                     |                     |
| Courriel @                 |                     |                     |

<sup>1</sup> : Au moins un numéro de téléphone obligatoire pour vous joindre en cas d'urgence

J'accorde à la Commune le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des activités scolaires ou organisées par la commune pour le bulletin municipal et le site internet de la commune exclusivement.

J'autorise la Commune à utiliser mon adresse électronique et mon adresse postale à des fins de communication sur les événements et animations organisés par la commune ou la caisse des écoles.

| CHOIX DU DESTINATAIRE DE LA FACTURE* (Un seul choix possible) |                                                          |                                                                                          | Année 2024/2025 |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Choix 1                                                       | Choix 2                                                  | Choix 3                                                                                  |                 |
| <input type="checkbox"/> Responsable légal 1 <b>100%</b>      | <input type="checkbox"/> Responsable légal 2 <b>100%</b> | Responsable 1<br><input type="checkbox"/> Semaine paire <input type="checkbox"/> impaire |                 |
|                                                               |                                                          | Responsable 2<br><input type="checkbox"/> Semaine paire <input type="checkbox"/> impaire |                 |
| Nom :                                                         | Nom :                                                    | <b>2 signatures obligatoires</b>                                                         |                 |
| Signature                                                     | Signature                                                | Signatures                                                                               |                 |

| ÉTUDE SURVEILLÉE DE 16 H À 17 H 30 |                                |                                |                                |                                   |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Jours de présence                  | <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi |

A la fin de l'étude surveillée, j'autorise mon enfant :

a. à rejoindre le centre de loisirs,

oui     non

b. à partir seul,

oui     non

à être pris en charge par : .....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurants ci-dessus

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'étude et de l'approuver.

|                                                                            |                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Responsable légal 1<br>Signature précédée de la mention « lu et approuvé » | Responsable légal 2<br>Signature précédée de la mention « lu et approuvé » |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|

Nous traitons vos données personnelles dans le but de procéder à l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire et à l'étude. Ce traitement repose sur des obligations légales. Afin de rendre le service attendu, tous les champs marqués d'un astérisque\* sont obligatoires. Les destinataires de vos données sont les services et élus concernés de la commune. Vos données personnelles sont conservées pendant 2 ans à compter du paiement de toutes les factures dues. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits adressez votre demande par courrier à : Commune de Bonnelles 22, rue de la Libération 78830 Bonnelles ou par courriel à l'adresse [info@mairie-bonnelles.fr](mailto:info@mairie-bonnelles.fr). Pour toute information relative à la protection des données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données, par courriel à : [m.bonnelles@mairie-bonnelles.fr](mailto:m.bonnelles@mairie-bonnelles.fr)